

INSCRIPTION CADENCE DOURDAN ANNEE 2023/ 2024

NOM ENFANT : NOM PARENTS

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

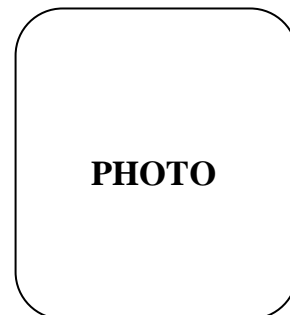
ADRESSE

CODE POSTAL : VILLE :

En MAJUSCULE

Email mère : PORTABLE MERE :

Email père : PORTABLE PERE :



Pouvez-vous nous aider et être Bénévole occasionnellement ? OUI NON

AUTORISATION et DECHARGES

Je soussigné(e) M ou Mme

- M'engage à m'assurer de la présence d'un entraîneur avant de laisser mon enfant dans une salle du gymnase
- Déclare dégager le club CADENCE de toute responsabilité envers les adhérents en cas de retard de plus de 10 minutes à la fin des entraînements, stages ou compétitions.
- Autorise les dirigeants de CADENCE, à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident, et éventuellement l'hospitalisation si nécessaire.
- autorise, l'association CADENCE, à utiliser l'image (photo et vidéo) de notre enfant en vue de promouvoir l'association et ses activités sur différents moyens de communication.
- Déclare avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information relative au contrat d'assurance souscrit par le club auprès de la MAIF (affichée dans le panneau du couloir au gymnase)
- Déclare avoir lu le règlement intérieur du club et m'engage à le respecter.

Écrire à la main « LU ET APPROUVE » FAIT A DOURDAN LE ...

SIGNATURE

Régionale 250 € Nationale 1 280 € Nationale 2 310 € Cours Formation 150 €

	Questionnaire de santé CERFA et attestation sur l'honneur pour les mineures. ou Certificat médical (recommandé) obligatoire pour les majeures	
	Règlement de la cotisation <u>annuelle</u> à l'ordre de CADENCE avec nom et prénom de l'enfant au dos (si différent du nom du chèque)	
	3 photos identité avec nom et prénom de l'enfant au dos	
	2 enveloppes timbrées avec nom et adresse	
	Chèque location pour 1 justau 30 €	
CAUTION (non encaissé)	Chèque pour 1 justaucorps 250€ + caution veste 60€+ caution 50 € engins	

	MONTANT DU REGLEMENT	
1 ^{ER} CHEQUE		Encaissé en novembre
2 ^{ème} CHEQUE		Encaissé en décembre
3 ^{ème} CHEQUE		Encaissé en janvier
4 ^{ème} CHEQUE		Encaissé en février
5 ^{ème} CHEQUE		Encaissé en mars
COUPON SPORT /CHEQUE ANCV / CARTE JEUNE	Supplément 10 € pour frais de l'organisme jusqu'à 150 € et 15€ au-dessus de 150 €	Nom de l'adhérent et adresse <u>intégralement rempli sur chaque coupon</u>
ESPECES		En totalité à l'inscription
TOTAL COTISATION ANNUELLE		Nom du titulaire du chèque si différent

Le règlement par coupon sport ou cheque vacances ANCV se fera au plus tard **fin octobre**.

Si le dossier n'est pas remis COMPLET dans les 15 jours, l'adhérent pourra se voir refuser l'accès au cours